

**CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 10/2026 PORTANT:
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000/300R CITE BELHADJ COMMUNE HASSI EL
GARA.**

Conformément aux articles 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 39 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics.

La Direction des Équipements Publics de la wilaya d'el Meniaa lance un concours restreint portant étude pour la réalisation du projet
**ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000/300R CITE BELHADJ COMMUNE HASSI EL
GARA.**

1- ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Le présent concours restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

A -Capacité professionnelle :

- Pour les architectes agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours ;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
 - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
 - de l'extrait du registre de commerce Electronique (égalisé par C.N.R.C) portant code architecture (607009)

B- Capacité financière :

- Le chiffre d'affaires total les 05 dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) est supérieur ou égal à 12 000 000,00 DZD.
- Les montants doivent être justifiés par une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des années concernées, visés par les services compétents ou C20 (attestation délivrée par les services des impôts indiquant les montants des chiffres d'affaires des années concernées)

C-Capacités techniques :

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet catégorie (C), ou plus;ou 02B, les équivalences (projet de logement/projet d'équipements). Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution ou des attestations d'exécution sans limitation de délais délivrées par les maîtres d'ouvrage publics .

-Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :

- Un chef de projet architecte ou un ingénieur dans les métiers du bâtiment ou master 2 justifiant d'une expérience minimale quatre ans (04) ans.
- de projet architecte ou un ingénieur dans les métiers du bâtiment ou master 2 justifiant d'une expérience minimale Trois (03) ans
- Et pour l'expérience des intervenants sont justifier par CNAS valide le jour d'ouverture des plis ou la fiche de carrières.
- CASNOS pour le gérant, ou certificat de travail des services public s'existe ou CNAS.

- Moyens matériels :

- Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau d'étude (acte de propriété, contrat ou acte de location.).
- L'acte de propriété doit préciser le nom, l'activité et l'adresse professionnelle exacte du bureau d'étude.
- L'acte ou contrat notarié de location doit préciser le nom, l'activité, le délai de location et l'adresse professionnelle exacte.

.2-PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

Dans une première phase, les candidats sont tenus de présenter leurs dossiers de candidatures dans une enveloppe, **Qui doit être fermée et anonyme et ne portant que les mentions suivantes :**

**CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 10 /2026 PORTANT ETUDE, SUIVI
POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 1000/300R CITE BELHADJ COMMUNE HASSI EL GARA**

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

A NE PAS OUVRIR

Les dossiers de candidatures seront remis directement, à l'adresse suivante

la DIRECTION des Équipements Publics « DEP » d'el Meniaa groupement administratif Bellachir el Meniaa.

Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
- Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
- Tout document permettant de justifier et dévaluer les capacités des candidats, à savoir :

3-LA DUREE DE PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES:

- La durée de préparation des dossiers de candidatures est fixée à **dix (10) jours**, à compter de la date de la première publication du présent concours sur le BOMOP ou dans la presse nationale;ou les journalismes electrom qués

4- LA DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: La date et l'heure limite de dépôt des dossiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des dossiers, qui expire (le dixième jour) **jusqu'au 14 :00 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est le :

5-L'OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: La procédure d'ouverture des dossiers de candidatures se déroulera en séance publique en présence des candidats. Elle aura lieu Le dixième jour correspondant à la date de dépôt des dossiers, à partir de 14 :30 heures, au siège de la **direction des Équipements Publics** de la wilaya d'el meniaa. La commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres, procède à l'ouverture des dossiers de candidature.

6-L'ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES: Après l'ouverture et l'évaluation des dossiers de candidatures, seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de « l'offre technique », « l'offre architecturale » et de « l'offre financière » dans une 2^{ème} phase.

7- LA DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES: La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de trois 03 mois, à partir de la date dépôt des offres.